



Au cœur du village

Un an après !

Le mot du maire



Cela fait un an qu'une nouvelle équipe a pris en charge la gestion des affaires de la commune. Douze mois nous séparent des dernières élections municipales, et il nous semble que c'était hier, tant le rythme de travail a été soutenu.

Ce numéro un peu spécial du bulletin municipal fait le bilan de ce qui a déjà été réalisé, de ce qui est engagé et de ce qu'il reste à faire conformément aux promesses faites lors de la campagne électorale. La dynamique est

lancée, elle ne s'arrête pas, bien au contraire.

Pour mener ses projets, la municipalité s'était engagée à poursuivre une gestion responsable du budget de la commune, le budget voté lors du dernier conseil municipal illustre cette volonté : vous en trouverez les grandes lignes dans ce bulletin.

Et comme il nous paraît normal de devoir régulièrement rendre compte aux Rimognats des résultats de notre action, et tout aussi important de recueillir leur avis, les conseillers municipaux distribueront eux-mêmes ce numéro dans tous les foyers du village, pour se donner l'occasion de vous rencontrer et de dialoguer avec vous.

Bonne lecture et au plaisir donc de vous retrouver.

Grégoire Duoua

Le bilan d'une année d'action

Il y a un an, l'équipe municipale avait pris des engagements précis pour « faire battre le cœur du village ». Beaucoup de ces engagements ont déjà été réalisés, d'autres qui demandent une mise en œuvre plus longue, sont en cours. D'autres enfin vont devoir prendre plus de temps, mais ne sont pas oubliés. Des priorités ont été fixées, notamment pour parer à des situations urgentes, comme la réalisation de nouveaux vestiaires de football.

Les engagements réalisés

Lancer le vaste chantier de l'assainissement et en faire la priorité N°1

C'était le premier des engagements : lancer la mise en place d'un projet d'un assainissement mixte qui privilégie l'assainissement collectif. Après de longs mois de travail en concertation avec la Communauté de communes, ce projet existe : il prévoit d'étendre à 80% du territoire de la commune et plus de 500 foyers l'assainissement collectif. Un zonage d'assainissement va être discuté et adopté lors du prochain conseil municipal, après une première réunion publique sur ce thème essentiel pour l'avenir de la commune. Son adoption marque le point de départ d'un vaste chantier qui va durer plusieurs années.



Soutenir les associations

Depuis le mois de mars dernier, de nouvelles associations ont été créées ou proposent de nouvelles activités et manifestations avec le soutien de la municipalité : la Jeunesse de Rimogne, qui compte 30 membres, Rimogne à fond la caisse, qui organise sa première grande course au mois d'avril, les P'tits pas de danse, Ryht'mogne, qui proposent des danses de salon pour les adultes et du modern Jazz pour les plus jeunes.

Presque toutes les associations existantes ont ou vont bénéficier d'une aide active, l'Associa-

tion des parents d'élèves, Questions pour un champion, le Judo Club, le FJEP, le Football Club de Rimogne, Joue aux Verdoux, le Cochonnet de la Rimogneuse.

Les membres de la municipalité ont participé à l'ensemble des assemblées générales auxquelles ils ont été invités.

Offrir le meilleur environnement pour éduquer nos enfants



Rimogne est reconnue pour la qualité de son organisation dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires : les activités proposées après l'école (les N.A.P.) sont nombreuses, variées, véritablement pédagogiques et gratuites pour les très nombreux enfants (environ 70% de l'effectif scolaire) qui y participent.

Un dialogue permanent a été établi avec les directions des écoles et a donné naissance à plusieurs nouveaux projets (conseil municipal enfants, correspondance avec des enfants de Madagascar, le camion des mots...)

Le centre de loisirs est désormais organisé avec la collaboration de la Ligue de l'Enseignement des Ardennes, il s'ouvre à de nouvelles activités comme la marionnette ou le mapping vidéo qui vont se dérouler tout au long de l'année.

Des travaux ont permis de finaliser la rénovation des classes à l'école maternelle menée tous les ans. A l'école primaire, où aucuns travaux n'avaient été réalisés depuis longtemps, le toit de l'école, en très mauvais état, va être complètement refait.

Permettre à tous d'être informés et de donner leur avis

Les Rimognats disposent aujourd'hui de trois nouveaux supports pour être informés : un bulletin municipal nouvelle formule, qui présente de façon claire tous les grands dossiers de la commune, un nouveau site internet, où les Rimognats peuvent trouver toutes les informations utiles pour faciliter leurs démarches et se renseigner en détail sur la vie municipale, et une page Facebook, qui leur permet d'être informé en direct sur l'actualité du village. Des réunions publiques vont être organisées pour qu'ils puissent donner leur avis, comme celle sur l'assainissement organisée le 3 avril dernier

Réaliser des travaux au bénéfice du cadre de vie et au service des habitants



De nombreux travaux, petits ou grands, ont été engagés : la finalisation des travaux de voirie autour de la maison de santé, la remise en peinture de l'ensemble des barrières métalliques de la commune, la création d'un parking d'une quinzaine de places à proximité du collège, la réalisation d'un trottoir pour permettre d'accéder en toute sécurité de l'arrêt de bus à la maison de santé disciplinaire. Ces travaux ont été réalisés grâce à une subvention de l'Etat, obtenue en moins de 3 mois.

Les accès à plusieurs habitations ont été assainis et améliorés, le cimetière est doté d'un nouveau point d'eau, le Mille club bénéficie d'une rampe pour les personnes handicapées, les

portes de l'église ont été réparées en attendant le changement de toutes les vitres endommagées, etc.

A ces travaux s'ajoutent ceux entrepris dans le cadre du Syndicat des eaux, dont Rimogne assure la présidence, pour détecter et réparer les fuites sur le réseau.

Moderniser le fonctionnement de la commune



L'ensemble du parc informatique de la mairie a été renouvelé, certains postes dataient d'il y a plus de 10 ans. De plus, depuis l'année dernière, les services de la mairie sont ouverts une demi-journée de plus et une permanence permet aux Rimognats de rencontrer le Maire, tous les samedis matins, sans rendez-vous.

Des référents pour chaque quartier du village ont été désignés parmi les conseillers municipaux. Les commissions sont à nouveau régulièrement organisées et l'ensemble de la majorité municipale se réunit toutes les semaines. La préparation du conseil municipal a été professionnalisée : il se tient à date fixe et tous les conseillers ont désormais connaissance d'un dossier complet une semaine avant la réunion du conseil. Toutes les délibérations sont désormais consultables sur Internet.

Le travail des agents municipaux est progressivement réorganisé et un(e) Secrétaire de mairie va être prochainement recruté(e).

Le bilan d'une année d'action

Suite de la page 3

Un village animé pour tous les âges



C'est un domaine où le changement est notable : le village vit désormais au rythme des très nombreuses manifestations auxquelles participent de plus en plus de personnes. Celles qui existaient déjà ont presque toutes été maintenues et beaucoup de nouvelles ont été ajoutées : soirée des vampires pour Halloween, marché de Noël, carnaval des enfants et bien sûr le bal, qui a fait son grand retour et qui sera organisé cette année par la toute nouvelle Jeunesse de Rimogne.

D'autres associations participeront aussi, avec l'aide de la commune, à l'animation de la commune en organisant une grande course de caisse à savon, la seule de tout le département, un festival du jeu ou encore un concert de rock. Un programme très riche, complété par des exposition-événements à la Maison de l'ardoise et beaucoup d'autres rendez-vous conviviaux, comme le repas du Téléthon ou la galette des « Roimognats ». C'est en tout près d'une vingtaine de dates qui jalonnent aujourd'hui la vie du village.

Nos anciens ne sont pas oubliés, : un voyage annuel supplémentaire leur est désormais proposé et, pour lutter contre l'isolement de certains, des conférences et des cafés-rencontres sont à nouveau régulièrement organisés.

Les engagements qui vont être réalisés

Réaliser une Maison pour Tous

La future maison pour tous sera située dans les locaux de la place du Gros Caillou, actuellement occupés par les professionnels de santé. Dès

leur déménagement vers la future maison de santé, et en attendant la rénovation de l'ensemble des locaux, une nouvelle salle de réunion pour les associations y sera aménagée à court terme. Elle va permettre aux jeunes, aux moins jeunes et aux associations de se réunir et d'organiser des activités.

Mettre en place un taxi sénior

Le taxi sénior doit essentiellement aider aux déplacements vers la maison de santé, située à l'extrémité du village. La date d'ouverture de la maison de santé étant encore incertaine, ce service sera mis en œuvre ultérieurement.

Créer des activités et des lieux pour les jeunes

La réalisation d'un terrain d'activités multisports de plein air, accessible à tous, est actuellement en cours d'étude. Situé au cœur du village, il constituera, à moyen terme, un véritable lien entre le haut et le bas de Rimogne. En attendant et pour accompagner le développement du Football Club de Rimogne, qui connaît un nouvel élan, de nouveaux vestiaires vont être réalisés à partir d'une solution originale de containers maritimes.



Aménager un véritable cœur de village

C'est un projet à long terme qui consiste à repenser les espaces publics de notre village pour en améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité de la commune, attirer de nouveaux habitants. La municipalité travaille depuis de longs mois avec le Parc naturel Régional afin de déposer une demande de subvention dans le cadre du « 1% paysager », un dispositif d'aide de l'Etat pour les communes impactées par l'arrivée de l'autoroute.

Ce dynamisme et ce projet ambitieux pour Rimogne, favoriseront la création de nouvelles activités, comme c'est par exemple le cas avec l'arrivée d'un fleuriste ou celle d'une antenne de l'Institut Médico Educatif de Moraypré, en septembre prochain.

Le bilan d'une année d'action

Les nouveaux engagements

Deux nouveaux engagements ont été pris par la municipalité :

Créer un véritable musée au sein de la Maison de l'Ardoise



Réouverte, il y a quelques années, la Maison de l'Ardoise n'est pas devenue le point d'attraction touristique espéré, faute d'un véritable projet autour de la présentation du patrimoine ardoisier qu'elle contient. Avec l'aide de spécialistes : historiens, géologues, scénographes, la Maison de l'ardoise va faire l'objet d'une refonte complète de son parcours de visite. Elle sera pour cela exceptionnellement fermée cette saison pour mieux réouvrir, en 2016. Elle sera alors ouverte toute l'année, au lieu de 3 mois par an actuellement. Un grand projet pour valoriser au mieux le patrimoine de notre village qui s'inscrit dans la constitution d'un réseau européen des sites ardoisiers et celle d'un Géopark, par le Parc naturel régional des Ardennes.

Elaborer un plan local d'urbanisme.

La loi impose de transformer l'actuel plan d'occupation des sols en un plan local d'urbanisme avant la date limite de mars 2017. Ce travail important va nécessiter une étape importante de diagnostic et une consultation étroite de tous les habitants concernés. L'élaboration d'un P.L.U. doit elle aussi favoriser au mieux les activités économiques pour notre village et les projets immobiliers, tout autant qu'aider à la protection de son patrimoine et de son environnement naturel.

Vote du budget pour l'année 2015.

Le vote du budget est un moment important dans la vie municipale. Celui-ci est d'autant plus

important que c'est le premier budget qui reflète véritablement les orientations de la nouvelle municipalité. Il marque la volonté de développer la commune, de rendre le meilleur service aux Rimoignats tout en maîtrisant rigoureusement les dépenses de fonctionnement et en investissant raisonnablement.

Les finances de la commune sont saines et en dépit de la baisse des dotations de l'Etat (environ moins 24 000 € par an), elles permettent de faire fonctionner sereinement la commune et d'investir sans augmentation d'impôts.

Dépenses de fonctionnement

2013	2014	Prévues pour 2015
976 000 €	1 078 000 €	2 029 000€

Recettes de fonctionnement

2013	2014	Prévues pour 2015
1 159 000 €	1 635 000 €	2 029 000 €

Dépenses d'investissement

2013	2014	Prévues en 2015
439 000 €	474 000 €	914 000 €

Recettes d'investissement

2013	2014	Prévues en 2015
628 000 €	468 000 €	914 000 €

Les principaux investissements prévus en 2015

- Aménagement de la voirie et des accès à la Maison de santé : 118 000€
- Réalisation des vestiaires du stade de football : 80 000 €
- Frais d'études avant investissements pour la rénovation de l'école primaire et la réalisation d'une Maison pour tous : 20 000 €
- Réserve pour la réfection de voiries communales : 50 000 €
- Réfection de la toiture de l'école primaire : 35 000 €
- Frais d'études et de modification du P.L.U. : 15 000€
- Acquisition de tableaux numériques pour les écoles : 7 500 €
- Auxquels s'ajoute le remboursement annuel des emprunts en cours : 82 000 €



le dossier

De l'art contemporain à Rimogne.

C'est une exposition exceptionnelle qu'accueille Rimogne. C'est en effet à la Maison de l'Ardoise que les œuvres du fond actuel de l'Artothèque éphémère de Champagne-Ardenne sont présentées jusqu'au 31 mai.



L'Artothèque éphémère est constituée d'œuvres d'art contemporaines d'artistes installés dans notre région, ou associés, qui recouvrent de nombreux genres et supports : photographie, peinture, vidéo, sculpture, dessin, gravure. Les œuvres ont été choisies et mises en scène par l'artiste ardennais Merhyl Lévisse (galerie Balak) qui offre à tous les habitants de la commune de découvrir des œuvres surprenantes qu'ils n'ont sans doute pas l'habitude de voir.

L'exposition «E.X.T.R.A.C.T.I.O.N.S» est présentée du 3 avril au 31 mai 2015 à la Maison de l'Ardoise. Elle est ouverte les après-midis de 14h à 18h, les mercredis, samedis et dimanches, ainsi que tous les autres jours sur rendez-vous en téléphonant au 03 24 35 11 24. Entrée gratuite.

Les feux de déchets verts sont désormais interdits

Un arrêté préfectoral interdit désormais le brûlage à l'air libre des déchets verts dans les communes où il existe un système de collecte ou une déchetterie. Rimogne étant dotée d'une déchetterie, il est dorénavant interdit d'y faire brûler chez soi des déchets verts, à quelque moment que ce soit. Les déchets verts doivent impérativement être amenés en déchetterie.

ESPACE D'EXPRESSION MAJORITÉ MUNICIPALE

“ Comme ils s'y étaient engagés, le maire et les trois adjoints ont choisi de donner une partie de leurs indemnités et de consacrer chaque année la somme de 3 000 € pour alimenter un fond destiné à aider des personnes ou des associations méritantes. Un soutien financier va ainsi être accordé à l'association Rimogne à fond la caisse pour l'organisation de sa course de caisses à savon, à l'association Joue aux Verdoux, pour celle d'un Festival de jeu à la fin de l'année, à l'association Eau de Coco pour son projet de solidarité entre les enfants de Rimogne et des enfants de Madagascar et à l'ensemble des associations pour l'acquisition de toilettes sèches nécessaires à l'organisation de leurs manifestations. ”

Lundi 16 mars :

► Barcella de retour à Rimogne

Barcella est revenu à l'école Jules Desplous. L'auteur-compositeur qui connaît aujourd'hui un succès national grandissant, a retrouvé les enfants de Rimogne avec qui il a partagé sa passion de la musique et des mots.



Samedi 4 avril au Dimanche 31 mai :

► E.X.T.R.A.C.T.I.O.N.S, Exposition de l'Artothèque éphémère de Champagne-Ardenne

Maison de l'ardoise, ouverte tous les mercredis, samedis et dimanche après-midi, de 14h à 18h. Entrée gratuite.

Vendredi 10 avril :

► Vernissage de l'exposition E.X.T.R.A.C.T.I.O.N.S 19h, Maison de l'Ardoise

Dimanche 12 avril :

► Bourse aux vêtements de 9h à 17h, Salle Polyvalente, Organisée par l'Association des parents d'élèves (vêtements enfant et adulte, puériculture et jeux extérieures)

Dimanche 19 avril :

► Course de caisses à savon organisée par Rimogne à fond la caisse. Voir programme complet au verso

Dimanche 26 Avril :

► Commémoration du souvenir des victimes et héros de la déportation 11h30, devant le Monuments aux morts

► Mardi 28 avril

Café des anciens, 14h, Salle polyvalente

► Jeudi 30 avril

Conseil municipal, 20h, Mairie
Le conseil municipal se tient exceptionnellement le 5^e jeudi du mois. Ouvert à tous.

Vendredi 8 mai :

► Commémoration du 8 mai 1945 11h30, devant le Monument aux morts

Jeudi 14 mai :

► Foire artisanale et brocante de Rimogne Inauguration à 11h, Place de la République
Organisée par le Comité des fêtes

Jeudi 14 mai :

► Grande parade costumée des enfants de Rimogne
Départ à 11h, Place de la République

Infos pratiques

■ Permanence du Maire

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Horaires d'ouverture de la mairie

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

■ Jours de collecte des bacs d'ordures ménagères et des sacs de tri

Depuis le mois de janvier 2015, la collecte des bacs d'ordures ménagères ne s'effectue plus que tous les 15 jours, d'où une réorganisation des jours de collecte

- Collecte des bacs d'ordures ménagères : les mardis des semaines impaires
- Collecte des sacs jaunes de tri : les mardis des semaines paires

Retrouvez les actualités et les informations de votre commune sur www.mairie-rimogne.fr

cœur
du
village

Directeur de publication : Grégory Truong
Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89
Crédits photos : Mairie de Rimogne, O. Lemoine.
Dépôt légal à parution

Etat-civil

Ils nous ont quittés

Jacky Féré, le 12 février 2015
Léone Féré ép. Cochard, le 11 mars 2015

Bienvenue à

Louana Crouchet, née le 18 février 2015
Hippolyte Petitpierre, né le 6 mars 2015

Ardoise, i

7

l'événement

RIMOIGNE
A FOND LA CAISSE
COURSE DE CAISSES A SAVON

DIMANCHE 19 AVRIL
ENTREE LIBRE

PLUS DE 50 PARTICIPANTS
BUVETTE ET RESTAURATION

PISTE DE 700 M
DÉNIVELÉ DE 38 M

PRIX DE LA CAISSE LA PLUS FUN !

DRIFT TRIKE

Renseignements :
rafic@orange.fr ou
06 45 72 04 87
RIMOIGNE A FOND LA CAISSE

avec le soutien de
L'Ardennes
Mairie de Rimogne

Ne pas jeter sur la voie publique

À NE PAS RATER

Dimanche 19 avril

Programme de la Course de caisses à savon

Premier départ à 9h15 et dernière descente à 16h30

Déroulement indicatif de la journée :

► Le matin

- 09H15 : Ouverture de la piste par les Drift Trike
- 9H30 à 10h15 : 2 manches d'essai enfants non chronométrées
- 10h15 à 10h30 : Drift Trike
- 10H30 à 12h30 : 2 manches d'essai adultes non chronométrées
- 12h30 à 13h30 : Drift Trike libre
- 12h30 à 13h30 : Pause déjeuner

► L'après-midi

- 13h30 à 13h50 : 1^{ère} manche enfants
- 13H50 à 14h10 : 2^e manche enfants
- 14h10 à 14h30 : 3^e manche enfants
- 14h30 à 15h00 : 1^{ère} manche adulte

Drift Trike : 15'

- 14h30 à 15h00 : 1^{ère} manche adulte

Drift Trike : 15'

- 15h15 à 15h45 : 2^e manche adulte

Drift Trike : 15'

- 16h00 à 16h30 : 3^e manche adulte

- 17h : Remise des prix et coupes

